

## Présents :

- Commission Féminine Charente : Mmes Sylvie Gautier, Sylvie Gomez, Sylvie Logeais, Manel Fayouka, Mrs Jean Michel Gabard, Hugues Logeais, Thierry Gobry.
- Commission Football Féminin Charente Maritime : Mmes Nathalie Renoux, Catherine Bollati, Gaëlle Fedy, Mrs Éric Cornier, Olivier Laroche, Laurent Dautriche.
- **CTA DAP** : Ludovic Martin Charente Maritime et Thibaut Gabard Charente
- **Présidente District Charente Maritime** : Mme Pierrette Barrot
- **Président club U AM Cognac** : Mr Jean Luc Bardan – responsable foot féminin UA Cognac, Michel Volantin.

## Excuses :

- Commission Charente : Mme Béatrice Gavaille, Mr Claude Fort.
- Commission Charente Maritime : Mmes Elodie Jean-Louis, Nelly Magot, Céline Guillon, Sabine Bonnin.

Début de la réunion 10h20

Jean Michel Gabard ouvre la réunion en remerciant toutes les personnes présentes notamment la présence de Mme Pierrette Barrot Présidente du district Charente Maritime, excuse l'absence du Président de la Charente Mr Jean-Louis Dauphin qui avait une réunion sportive très importante. Remercie également le club de l'UAM Cognac pour leur accueil.

Cette réunion était très attendue afin de pouvoir enfin faire plus connaissance entre chaque membre des commissions féminines. Et travailler sur différents points sur le football féminin 16/17.

Pierrette Barrot est ravie également de cette réunion d'échange entre les 2 commissions féminines. Rappelle justement qu'elle a souvent eu part au niveau de la ligue du bon travail effectué ensemble des deux commissions sur les championnats jeunes et seniors.

## PRESENTATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

<i>Commission Charente</i>	<i>Commission Charente Maritime</i>
Sylvie Gautier : chargée de l'organisation des rassemblements U6F/U10F	Catherine Bollati : Responsable U6F/U10F + Centre de Perf.
Hugues Logeais : aide à l'organisation technique des rassemblements U6F/U10F et U11F/U13F	Nathalie Renoux : Secrétaire Générale + Responsable U11F/U13F
Manel Fayouka : "Ambassadrice Foot" tunisien, co-chargée de l'organisation des rassemblements U6F/U10F	Olivier Laroche : Responsable Séniors
Thierry Gobry : Co Animateur commission des jeunes Chargé des questions de règlement	Laurent Dautriche : Responsable U14F/ U17F
Sylvie Logeais co-chargée de l'organisation des rassemblements U6F/U10F	Gaëlle Fédy : Vice-Présidente
Sylvie Gomez co-chargée du Football senior	
Béatrice Gavaille : secrétaire de la commission	
Claude Fort : suivi des championnats jeunes	
Jean-Michel Gabard : Président	Éric Cornier : Président
Thibaut Gabard : CTA DAP	Ludovic martin : CTA DAP

Licenciées au 26 septembre 2018 :

Charente : U6/U17F = 258 U18/Séniors F = 266

Charente Maritime : U6/U17F = 446 U18/Séniors F = 299

### PAROLE AUX CTA DAP :

**Thibaut Gabard** trouve l'initiative de cette réunion excellente, car en plus de déjà travailler ensemble nous sommes dans un virage à 180 degrés pour le football féminin, il faut continuer à travailler ensemble.

Les plateaux U6F/U10F sont très bien gérés par chaque district. La Charente Maritime fait un très bon travail.

En Charente malheureusement il y a un manque de licenciées, malgré le travail fourni par les bénévoles.

La Charente a mis beaucoup l'accent sur le futsal en hiver, car il y a les infrastructures. Contrairement à la Charente Maritime, dont les centres de perfectionnement fonctionnent parfaitement, la Charente n'a plus de Centre de Perfectionnement (les clubs ne « jouent » pas le jeu et n'inscrivent pas leurs joueuses, celles surtout qui évoluent en équipes masculines).

**Ludovic Martin**, la problématique à venir est le changement des groupes de catégories d'âges et pense que cela est trop tôt pour nous, (en espérant qu'il se trompe !), c'est-à-dire mise en place des nouveaux groupes de catégories U6F/U7F ; U8F/9F ; U10F/U11F ; U12F/U13F ; U14F/U15F ; U16F/U17F (comme pour le foot masculin !). En projet, la mise en place du foot à 5 pour les U11F et U13F (pour les clubs en manque d'effectifs !!!).

Es ce que l'ensemble de la LFNA est prêt à cela, les districts ne sont pas tous sur un même pied d'égalité surtout dans certains secteurs ???

**Il y actuellement l'Opération Mondiale des clubs** : Faire le dossier rapidement. En Charente Maritime, les clubs qui feront une action seront rassemblés le 8 juin 2019 lors des Finales Coupes/Challenges Jeunes Féminines.

Exemple : Le club du FCPO17 a fait un plateau futsal avec mise en place de panneaux sur la coupe du monde féminine 2019, elles ont écrit des mots d'encouragement à l'équipe de France qui lui seront envoyés, Quiz sur la coupe du monde et un défi technique.

Jean Michel Gabard demande s'il existe des moyens supplémentaires de communication entre les clubs et le district 17 ?

« *En priorité Zimbra, le site du district 17 et notre page Facebook qui marche très bien* ». En précisant qu'il faut quelqu'un qui gère cette page pour mettre les infos à jours et pour éviter tout débordement etc... Ce que fait très bien Elodie Jean-Louis.

C'est bien ce que souhaite améliorer la commission Charente !

**Label EFF** : En Charente Maritime on a fini les remises, on l'a fait en trois dates en réunissant les clubs. Pour l'an prochain il faut remplir les dossiers avant le 10 février 2019. Il y a 12 clubs labélisés en Charente Maritime.

En Charente 8 clubs sont labélisés, il en reste deux à faire. Chaque remise se fait club par club. C'est une très belle récompense et reconnaissance pour les clubs.

**Centre de Perfectionnement 17** : Il y a le stage organisé le 25/26 février à Royan. 25 Joueuses y participeront dont sortira 10 joueuses U14F qui seront sélectionnées pour un match amical le 6 mars à Chateaubernard à 15h30. Pour finalement que certaines puissent être prises en stage régional.

**Section Sportive 17** : Porte ouverte au collège René Caillé à Saintes le 9 février, date des détections pour la rentrée 2019 le 15 mai. Cette section marche bien. Dossier à retirer et remplir sur le site du collège bien avant.

Au lycée Palissy à Saintes, détection le 22 mai. Celle-ci marche malheureusement à demi-régime, difficultés liées au terrain et infrastructures ainsi qu'à l'encadrement...En attente de plus de renseignements, prochainement.

## CHAMPIONNAT JEUNES

Eric Cornier remercie Sylvie Gautier d'être venue aider à la mise en place des championnats jeunes phase 1 et 2.

- Equipes U11F/U13F : 15 de Charente Maritime et 3 de Charente,
- Equipes U14F/U17F : 11 de Charente Maritime et 2 de Charente.

Les 2 premières phases se sont plutôt bien passées, gros bémol sur les intempéries qui ont engendré une fin de deuxième phase le 12 janvier au lieu du 15 décembre. Ce qui a repoussé également le départ des coupes jeunes 17.

On est passé à la troisième phase qui débutera le 10 février, cette phase est gérée maintenant par la Ligue, avec des difficultés de gestion vu le nombre d'équipes féminines engagées. Cette 3<sup>ème</sup> phase doit normalement être réalisée par niveau, toutes les équipes terminant à un même niveau doivent se retrouver ensemble, mais cela engendre parfois des gros déplacements. Pour le niveau 2, la Ligue a donc tenu compte dans la mesure du possible de la géographie. Pour la saison prochaine, une réflexion sera certainement menée.

J

ean-Michel Gabard fait part qu'en Charente, il y a une demande en augmentation pour que des équipes filles s'engagent en championnat garçon. Ce qui n'est pas le cas en Charente Maritime. Seuls, deux clubs sont aujourd'hui autorisés, l'ASJ Soyaux et Les Girondines, accepté par le Comité de la Ligue après étude des dossiers.

Dans le règlement, à partir du moment où il existe une compétition de la catégorie, il est interdit de jouer en championnat garçon.

Eric Cornier souligne qu'il y a un gros problème pour les défis en U17F, très difficile à vérifier : défis pas fait, suspicion de tricherie, etc...

Ludovic Martin informe que les défis seront maintenus, car, malgré tout, nous sommes presque sûrs que tous les samedis, des défis sont réalisés, malheureusement car pas suffisamment travaillés aux entraînements, et malgré la malhonnêteté de certains éducateurs.

Idée soumise : organiser une réunion obligatoire avec les éducateurs des équipes, avec de la théorie et de la pratique avec Ludovic Martin et Thibaut Gabard.

## CHAMPIONNAT ET COUPE SENIORS

Jean-Michel Gabard informe qu'il y a quelques problèmes en championnat à 11 pour l'utilisation des tablettes, pourtant obligatoire et ce, bien que cela entraîne des amendes aux clubs. Certains clubs ne veulent l'utiliser.

A savoir : pour ceux qui seraient passés au travers des formations proposées par les districts ou pour ceux qui rencontreraient des difficultés, il existe, sur le site de Fédération Française de Football, des tutoriels expliquant comment utiliser les tablettes, FMI.

Le souhait serait que la tablette soit également utilisée pour le championnat à 8, ainsi que pour les U17F. Mais en Charente, un système de prêt de joueuses a été mis en place il y a quelques années, ce prêt de joueuses ne pouvant être pris en compte par la FMI.

**Carton blanc** : Un arbitre bénévole peut mettre un carton jaune ou rouge à une joueuse mais pas le carton blanc. (Vérification auprès de Laurent Hurst par téléphone).

Rappel : en championnat à 11, on peut jouer avec 9 joueuses.

La mise en place du carton blanc en championnat à 8 pour la rentrée 2019/2020 est à l'étude.

**Frais arbitrage** : La démarche est différente entre le 16 et le 17 ; en Charente le paiement par chèque est encore autorisé alors qu'en Charente Maritime c'est en prélèvement. Ce qui pose des problèmes lors de matchs 16 contre 17. Le souhait serait que pour la prochaine saison cela soit que par prélèvement pour les deux districts.

Le président de l'UAM Cognac est présent aussi pour parler de son équipe sénior féminine à 11 qui rencontre de grosses difficultés et profite de la présence des deux commissions pour avoir des conseils et de l'aide. En début de saison, l'équipe comptait 16 joueuses mais il y a plus que 9 joueuses, départs pour cause professionnelle, familiale et/ou changement de club. Elles ont déjà fait un forfait, elles vont faire leur deuxième et n'ont pas aujourd'hui de solutions pour éviter le troisième, ce qui entraînera le forfait général. Le souhait du Président serait de pouvoir jouer avec les clubs voisins et de faire qu'une équipe pour continuer en Régionale 2. Il demande aux districts de pouvoir faire le nécessaire auprès des clubs voisins.

La réponse des deux districts par les CTA-DAP est claire, les districts n'ont pas à interférer dans des projets clubs, c'est aux clubs concernés de se réunir et travailler ensemble pour un projet en commun.

Question urgente aujourd'hui, quelle solution apporter pour que les joueuses puissent continuer jouer au football ? Suggestion : Que l'équipe déclare un forfait général en régional 2 -Fém., puis demande au district organisateur d'intégrer le championnat à 8 dans la poule B du 2<sup>ème</sup> niveau district.

Les deux districts et le club de l'UAM Cognac acceptent cette proposition, à condition que la Ligue donne son accord.

## RESPECT DES REGLES

**Championnats séniors à 11** : règlement Fédéral, Championnat séniors à 8 : Règlement District (sur la base du championnat U13/U14 masculin à 8).

**En coupe séniors**, il faut trouver une nouvelle solution car il y a eu des forfaits généraux dès le début de saison. D'autre part, le nombre d'équipes engagées en Coupe à 8 ou en Coupe à 11 nous interdisait d'appliquer une formule à élimination directe (en coupe à 11, seulement 6 équipes engagées), d'autre part, les clubs ne souhaitaient pas un autre championnat « bis » comme l'année précédente, c'est donc pour ces raisons que le choix de la formule utilisée pour la coupe a été celle de l'échiquier.

Il va falloir aussi trouver une solution pour le championnat à 11 qui, pour donner suite à un forfait général déclaré dès le début de la saison, ne compte que 5 équipes, pour que ces équipes puissent jouer plus souvent, éviter de grosses coupures entre chaque match. Exemple des matchs à 8, à 5, futsal etc...

Un groupe de travail va être mis en place pour trouver des solutions pour la Coupe et les championnats avec des membres des deux districts. Jean-Michel Gabard sera le pilote de ce groupe.

D'autre part, au sujet des règlements (Coupes et Championnats), une relecture des textes sera nécessaire afin de les actualiser, voire les modifier ou les adapter aux pratiques actuelles, plus précisément en ce qui concerne les coupes à 8 et à 11.

Les *règles de report de match* ne sont pas respectées par les clubs, c'est-à-dire le faire par Footclubs, avec l'accord des deux clubs.

Les messages via « Zimbra » ne sont malheureusement pas toujours communiqués aux éducateurs/entraîneurs.

Lorsqu'il a un changement quel qu'il soit, il faut impérativement prévenir l'éducateur/l'entraîneur adverse et les responsables pôle de la commission féminine (district) qui pourraient, quelques fois, éviter des malentendus et surtout les déplacements intempestifs.

Malheureusement, *un certain nombre de clubs sont absents lors des réunions d'informations* organisés par les districts, ce qui entraîne inévitablement un réel dysfonctionnement, entendre « *je n'étais pas au courant* » n'est pas acceptable, si le club avait été présent il aurait eu les informations en direct. Même si toutes les informations sont envoyées et donc officialisées ensuite par Zimbra, les informations ne sont pas toujours transmises du secrétaire aux éducateurs/entraîneurs concernés.

La question va être soumise aux deux Comités Directeur des districts 16 et 17, de savoir si finalement il n'y aura pas une sanction aux clubs absents ce qui n'est pas le cas actuellement.

*Fair-play et respect des arbitres* : ce n'est malheureusement pas toujours appliqué, tant chez les séniors qu'aujourd'hui chez les jeunes ; ce n'est pas acceptable. Tout arbitre a l'obligation de faire remonter les éventuels débordements (rapport/feuille de match) ; il n'y a que comme cela que nous pourrions envisager combattre ce tels agissements.

Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre officiel, le règlement stipule que si les deux clubs peuvent proposer un arbitre bénévole, il sera procédé à un tirage au sort. Ce qui n'est pas forcément le cas, certains clubs imposent unilatéralement leur arbitre bénévole.

## QUESTIONS DIVERSES

Pour les finales coupes des 2 Charentes séniors féminine, deux clubs se sont proposés à les recevoir : ST MICHEL et CHALAIS.

Pour le moment les deux commissions seraient plutôt favorables au club de St Michel car il possède des équipes féminines donc travaillent sur le développement du football féminin alors que le club de Chalais non, à moins que le club de Chalais ait intégré dans son projet club la création d'une école de football féminin pour la saison prochaine.

Fin de la réunion 13h45

Nathalie Renoux

Secrétaire Commission Football Féminin 17

**Eric Cornier**  
Président Commission  
Football Féminin 17

**Jean-Michel Gabard**  
Animateur Commission  
Football Féminin 16